

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'ANFA accompagne le perfectionnement des formateurs et enseignants des métiers des services de l'automobile

En 2014, l'ANFA a réalisé 265 actions de formation en vue du perfectionnement technique et pédagogique de 2231 formateurs et enseignants préparant aux certifications des secteurs de l'automobile, du camion et des deux-roues. Ainsi, plus d'un formateur d'enseignement professionnel sur deux a bénéficié d'une formation financée par l'ANFA dans le cadre du développement des compétences des équipes pédagogiques.

Ces 265 actions de formation se répartissent entre **245 stages de perfectionnement technique et tertiaire** du catalogue Formation de Formateurs de l'ANFA, et **20 stages scientifiques et pédagogiques**.

Les stages en **maintenance véhicules particuliers (VP)** sont les plus suivis (55%), puis les stages en **carrosserie-peinture** (13%) et les **stages transverses technologiques** (13%).

Stages les plus suivis:

« La prévention des risques électriques » : **269 stagiaires** pour 32 stages.

« Les interventions sur véhicules électriques et hybrides » : **172 stagiaires** pour 21 stages.

« Les nouvelles motorisations essence » : **116 stagiaires** pour 12 réalisations.

« L'entretien et la maintenance du circuit de climatisation » connaît toujours une demande assez importante avec **73 stagiaires** pour 9 réalisations.

La formation de formateurs s'inscrit dans la politique de Branche visant à l'accompagnement qualitatif de l'alternance et traduit la volonté de partenariat de l'ANFA avec les CFA et les lycées professionnels. En 2014, l'ANFA a consacré plus de 2,5 M€ (ingénierie et formations) à ce dispositif.

De nouvelles thématiques ont été développées pour 2015-2016, faisant suite à la rénovation de plusieurs certifications, par exemple : **la prévention sécurité environnement, la protection de l'environnement et la dépollution, l'habilitation liée au risque électrique**.

D'autres actions mises en œuvre par l'ANFA contribuent au développement des compétences des équipes pédagogiques, telles que les **conférences** sur les thèmes de la mobilité durable et de la voiture de demain, la mise en ligne de **ressources pédagogiques** destinées aux enseignants sur le site educauto.org, co-animé par le Ministère de l'Éducation nationale et l'ANFA, la conception et réalisation de **dossiers techniques** élaborés avec le concours d'experts.

A propos de l'ANFA www.anfa-auto.fr

L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la branche des services de l'automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional.

L'ANFA compte 11 délégations régionales offrant un service de proximité.